

# Agence Landaise Pour l'Informatique



Numéro 3 - 1<sup>er</sup> semestre 2012

## LA LETTRE D'INFORMATION



	janvier	fevrier	mars	avril	mai	juin	total	moyenne	Pourcentage
Pierre	15 245,00 €	19 056,00 €	22 867,00 €	28 678,00 €	30 489,00 €	34 300,00 €	148 635,00 €	24 772,50 €	
Paul	19 056,00 €	22 867,00 €	28 678,00 €	30 489,00 €	34 300,00 €	38 111,00 €	171 501,00 €	28 583,50 €	
Jacques	22 867,00 €	30 489,00 €	38 113,00 €	46 736,00 €	53 359,00 €	60 982,00 €	180 077,00 €	41 924,50 €	
TOTAL	57 188,00 €	72 413,00 €	87 658,00 €	102 903,00 €	118 148,00 €	133 383,00 €	571 983,00 €	95 290,50 €	
Moyenne	19 056,00 €	24 137,67 €	29 218,33 €	34 301,00 €	39 382,67 €	44 464,33 €	180 071,00 €		

	Err 522	Err 522	Err 522	Err 522
Err 522	Err 522	Err 522	Err 522	Err 522
Err 522	Err 522	Err 522	Err 522	Err 522
Err 522	Err 522	Err 522	Err 522	Err 522
TOTAL				

	Err 522	Rang	Comptabilite
Pierre	148 635,00 €	3	3 967,24 €
Paul	171 501,00 €	1	4 802,03 €
Jacques	180 077,00 €	2	4 482,23 €



# EDITO



L'informatique à ses débuts a été une source de simplification et d'automatisation de tâches rébarbatives, même si son utilisation était souvent appréhendée dans la société, chacun était inquiet de voir entrer cette machine au sein de nos organisations, et pourtant aujourd'hui ces outils sont devenus indispensables, pas un métier sans utilisation de l'informatique. Quelques années plus tard, nous ne nous interrogeons plus sur la machine mais sur son contenu, son utilisation, sa véracité, l'heure est aux programmes, aux logiciels et aux encyclopédies en ligne. C'est dans ce cadre que l'ALPI, tout en continuant ses métiers historiques, prend

maintenant un tournant important en aidant ses adhérents de plus en plus pour la formation, pour le développement de nouvelles plateformes ou encore dans l'investissement de nouveaux logiciels métiers. 2012 ne manquera pas de nouveautés en la matière : logiciel de suivi et de gestion des demandes de subventions des associations ou des entreprises, déploiement du nouveau logiciel de GRH full-web, premiers échanges Hélios format PESV2 avec le parapheur électronique... Mais tout cela devra se faire dans des conditions juridiques encadrées, une aide appuyée aux collectivités notamment pour les rapports avec la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) et également une homologation de l'ALPI comme tiers de télétransmission. Ces contenus que nous diffusons, que nous utilisons tous les jours sont souvent par ailleurs des données publiques qu'il nous faut restituer à nos concitoyens, c'est la raison pour laquelle nous lancerons aussi cette année le chantier de l'Opendata dans notre Département, c'est-à-dire l'ouverture des données publiques.

Vous le voyez, les chantiers ne manquent pas. Tout en améliorant nos services, nous souhaitons faire avancer l'utilisation de l'informatique au sein de toutes les collectivités locales. C'était, et c'est toujours l'objectif initial de l'ALPI.

Xavier Fortinon  
1<sup>er</sup> vice-président de l'ALPI

## SOMMAIRE

**ASSISTANCE** ..... P. 3

**FOCUS SUR LA FORMATION** ..... P. 4-5

**ATELIERS MULTISERVICES INFORMATIQUE** ..... P. 6

**E-ADMINISTRATION** ..... P. 7

**AGENDAS** ..... P. 8

 Agence Landaise  
Pour l'Informatique

Directeur de la publication  
Henri Emmanuelli

Rédacteur en chef : Renaud Lagrave

Rédactrice : Karène Bassompierre

Images : ALPI

Impression : Lacoste-Roque

## LES NOUVEAUTÉS

### LA CAMPAGNE DE RÉFÉRENCIEMENT DU MATÉRIEL CONTINUE

Depuis quelques mois déjà, l'ALPI réalise une campagne de référencement du matériel de ses adhérents. Lors de leurs interventions, les techniciens ont déjà installé des codes barre sur plus de 1000 matériels.

Cette mise à jour permet d'actualiser les contrats de maintenance du matériel. « L'objectif est d'être plus efficace et plus réactif » explique Patrice Lafourcade, responsable du Pôle Assistance. « Lorsqu'un adhérent appellera pour un dépannage rapide, via la hotline, on pourra lui répondre rapidement puisqu'on connaîtra le type exact de matériel qu'il possède ».

Il est recommandé aux adhérents de préparer les factures de leur matériel s'ils doivent recevoir un technicien de l'ALPI, afin d'aider au calcul de ses contributions.

**Pour tout renseignement :**  
[patrice.lafourcade@alpi40.fr](mailto:patrice.lafourcade@alpi40.fr)

### LA CENTRALE D'ACHAT

Jusqu'alors, les adhérents qui souhaitent changer leur matériel se voyaient proposer trois devis de fournisseurs différents par l'ALPI. Pour gagner du temps et de l'argent en mutualisant les commandes, l'Agence a décidé de créer une centrale d'achat. Les statuts de l'ALPI ont été modifiés. Un prestataire a été sélectionné suite à un marché public. Ses prix sont plus intéressants, il compte 140 000 références de matériel, assure 80% de ses livraisons à J+1, et peut livrer dans plusieurs endroits (par exemple mairie et école) pour une même adresse de facturation. Via la plateforme de LandesPublic, les adhérents auront accès à des configurations type, comme une station de travail pour la mairie, une école, une imprimante, un portable ou encore un ultra-portable.

La validation passera par l'ALPI, qui continuera à jouer son rôle de conseil

pour aider les collectivités à acquérir le matériel qui correspond le mieux à leurs besoins.

Une réunion d'information pour tous les adhérents est prévue le 5 juillet à la Maison des Communes, à Mont-de-Marsan.

**Pour tout renseignement :**  
[denis.saint-lezer@alpi40.fr](mailto:denis.saint-lezer@alpi40.fr)

### LOGICIEL DE GESTION DU MAINTIEN À DOMICILE

Dans les différents CCAS et CIAS qui le souhaiteront, les aides à domicile ou les gestionnaires de service pourront être équipés de smartphones. Cette nouvelle technologie et le logiciel « swing mobility » permettront une meilleure communication. « C'est bénéfique pour tout le monde, autant pour les aides à domiciles que les services gestionnaires » se félicite Jérôme Lafittau, du service de modernisation des services d'aide à domicile du Centre de Gestion. « Cela amène de la pertinence, de l'efficacité et de la réactivité dans la transmission de l'information. ». Les aides à domiciles y seront informées des modifications de planning, et pourront valider les interventions réalisées au domicile des bénéficiaires. « Cela va permettre de donner du sens au travail des équipes » ajoute Jérôme Lafittau.

**Pour tout renseignement :**  
[melanie.coiffard@alpi40.fr](mailto:melanie.coiffard@alpi40.fr)

### UN NOUVEAU LOGICIEL DE GRH

Entièrement sur internet, il s'agit du premier logiciel de cette ampleur en France dans le monde des collectivités. Ses nouvelles fonctionnalités adaptées aux besoins des collectivités, permettront notamment de suivre les formations, les plans de carrière et la gestion des absences.

**Pour tout renseignement :**  
[cyril.desgroisilles@alpi40.fr](mailto:cyril.desgroisilles@alpi40.fr)

### UNE HOTLINE POUR RÉPONDRE AU PLUS VITE À VOS DEMANDES

Dans le cadre de sa démarche qualité entreprise il y a plus d'un an, l'ALPI proposera à ses adhérents à partir de la rentrée, une nouvelle gestion de leur demande d'aide ou d'assistance sur tous les services proposés par l'ALPI, qui offrira davantage de rapidité et un suivi plus aisé : Isilog.

Sur la plateforme, accessible grâce à un mot de passe, les contrats avec l'ALPI seront faciles à trouver. Les adhérents pourront y formuler directement leurs demandes d'intervention ou de renseignement. Le demandeur recevra ensuite un mail récapitulatif sa demande. Un délai de prise en charge sera alors annoncé, en fonction de l'urgence de la situation et de son impact (par exemple, si le problème bloque un ou plusieurs postes informatiques).

Dans la rubrique « mes demandes », l'adhérent pourra retrouver ses demandes saisies, et connaître en temps réel l'avancée de la prise en charge par les équipes de l'ALPI. Les techniciens compléteront en effet cette partie en fonction de leurs recherches ou des mesures qu'ils mettent en place.

Depuis la réorganisation du personnel de l'ALPI, un agent est connecté en permanence pour répondre à ces demandes via la hotline.

Une rubrique FAQ (questions fréquemment posées), à partir de mots clés, est en cours d'élaboration pour permettre à l'adhérent d'obtenir des réponses directes à ses questions.

Des formations sont en cours durant le mois de juin.

**Pour tout renseignement :**  
[patrice.lafourcade@alpi40.fr](mailto:patrice.lafourcade@alpi40.fr)

# DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX COLLECTIVITÉS

## LES THÉMATIQUES DES FORMATIONS PROPOSÉES DANS LE CATALOGUE :

### SYSTÈMES D'EXPLOITATIONS

MICROSOFT WINDOWS XP - VISTA - SEVEN

### BUREAUTIQUE INITIATION & PERFECTIONNEMENT

### MICROSOFT OFFICE 2003 - 2007 - 2010

- TRAITEMENT DE TEXTE : MICROSOFT WORD
- TABLEUR : MICROSOFT EXCEL
- BASE DE DONNÉES : MICROSOFT ACCESS
- PRESENTATION : MICROSOFT POWERPOINT
- MISE EN PAGE SIMPLIFIÉE : MICROSOFT PUBLISHER

### OPEN OFFICE TOUTES VERSIONS

- TRAITEMENT DE TEXTE : WRITER
- TABLEUR : CALC
- PRESENTATION : IMPRESS

### INTERNET

- WEB & MESSAGERIE  
Le Web  
La messagerie électronique
- MESSAGERIE PROFESSIONNELLE : MICROSOFT OUTLOOK

### RETOUCHE D'IMAGE / MULTIMEDIA (THE GIMP)

RÉPONDRE À UN MARCHÉ EN  
LIGNE

Depuis sa création en 1985, l'ALPI forme à l'informatique. Aujourd'hui, l'un de ses quatre pôles est dédié à la formation. Trois agents, ayant une quinzaine d'années d'expérience, ont assuré au total 279 sessions de formation en 2011, pour un total de 2100 stagiaires. Ceux-ci sont des agents ou des élus des collectivités adhérentes.

Lorsqu'une collectivité adhère à l'ALPI, elle bénéficie, sans limitation, des formations proposées dans le catalogue. Depuis début 2011, les adhérents peuvent s'y inscrire directement en ligne, via le site de l'ALPI (Espace réservé, dans la rubrique formation, cliquer sur catalogue).

Ces formations se font au siège de l'ALPI (Maison des Communes à Mont-de-Marsan), dans l'une des deux salles équipées pour la formation de 12 stagiaires, ou sur le terrain, dans les Ateliers Multiservices Informatique (AMI).

### Des contenus adaptés

Ces formations concernent les systèmes d'exploitation, la bureautique et internet (voir liste ci-contre). Celles relatives aux logiciels métiers sont assurées par le Pôle Assistance de l'ALPI. Chacun des thèmes de formation est décomposé en module, pour permettre de cibler au mieux les besoins des agents sur les logiciels. Il existe par exemple dans la formation qui concerne Word, trois modules pour les débutants, un autre sur la conception de rapports d'activité

(couverture, table des matières etc.) ou un autre encore sur le publipostage. Même chose sur Open Office Calc, avec notamment un module débutant qui permet d'apprendre à réaliser des calculs, ou un autre qui permet de maîtriser les filtres et les tris des tableaux. Il existe également des formations sur des versions différentes (par exemple Microsoft Office 2003 ou 2007/2010) en fonction des logiciels dont sont équipées les collectivités.

### Un engagement qualité

« Même si la formation se fait en groupe, elle reste individualisée, explique le responsable du pôle, Laurent Labadie. On aide chaque stagiaire et on s'assure que le contenu soit acquis. L'Alpi travaille essentiellement avec des agents territoriaux, donc on connaît leurs problématiques ». Afin de faire un bilan de la formation, chaque stagiaire remplit à la fin un questionnaire,

### FORMATION AUX RÉSEAUX SOCIAUX

En 2011 et 2012, cette formation a été proposée à un établissement scolaire. Elle a permis d'informer les parents et leurs enfants sur les dangers des réseaux sociaux du type Facebook, et d'insister sur les précautions d'utilisation.

L'ALPI étudie actuellement la possibilité d'étendre ce type de formations aux élus, pour les sensibiliser à l'importance pour leur commune d'apparaître sur ces réseaux sociaux.



dont les questions vont des qualités de l'accueil et du formateur jusqu'à l'adaptabilité ou non du contenu à leurs besoins. La rubrique « suggestions », très utilisée, a permis de proposer de nouveaux contenus.

### Des formations à la demande

Outre le catalogue, les adhérents peuvent bénéficier de formations à la demande, pour un ou plusieurs stagiaires, contre participation. De plus en plus de collectivités utilisent ce service pour procéder à des mises à jour de connaissances dans le cadre de formations élaborées en

concertation avec les formateurs de l'ALPI. « Avec les responsables des structures, nous déterminons des contenus précis, avec des exercices qui correspondent exactement aux besoins des agents », précise Laurent Labadie. Des tests peuvent également être réalisés à partir de questionnaires, pour estimer les connaissances des agents, et ainsi s'adapter au mieux.

Ces formations peuvent se faire au siège de l'ALPI, mais aussi au sein de la structure avec les ordinateurs de l'ALPI ou celui de l'agent.

**Pour tout renseignement :**  
[laurent.labadie@alpi40.fr](mailto:laurent.labadie@alpi40.fr)

### FORMATIONS PROPOSÉES À LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

La convention signée entre l'ALPI et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) permet aux artisans et commerçants du département de se former à la bureautique, internet, l'imagerie ou encore à la création de site web. « On donne beaucoup d'importance à la formation, et toutes les formations sont bonnes à prendre, explique Marcel Larché, directeur de la CMA. C'est primordial pour nous. Il ne peut pas y avoir de continuité dans l'artisanat si à la base il n'y a pas de formation. L'ALPI est pour nous une source sûre, sur laquelle on peut compter »\*.

Chaque année, entre 50 et 60 formations sont organisées à Dax, Mont-de-Marsan et Biscarrosse. Les inscriptions sont gérées directement par la CMA.

\* Témoignage recueilli dans le cadre des 25 ans de l'ALPI

### FORMATION POUR LES CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE

Pendant 60 heures, des chômeurs de longue durée, suivis par le Pôle Emploi, Cap Emploi ou des associations de réinsertion, peuvent bénéficier de formations financées par la Région Aquitaine sur la bureautique ou internet, dont la maîtrise est indispensable dans la recherche d'emploi. Elles sont organisées sur une grande partie du territoire : Mimizan, Morcenx, Villeneuve-de-Marsan, Grenade-sur-l'Adour, Tartas et Roquefort. « La force et la particularité de la prestation de l'ALPI est d'offrir un service de formation professionnel le plus proche des demandeurs d'emploi, et ce sur tout le territoire landais, se félicite Marie-Michèle Duprat-Nassiet du Service de l'animation territoriale et de la Gouvernance de la formation professionnelle, à la Région Aquitaine\*. C'est vraiment une offre de service de proximité. Ce type de service au plus près des gens et opérationnel est vraiment important ». Une initiative également appréciée par Françoise Decharne, Responsable d'équipe à Pôle emploi : « On est très preneurs. Plus il y en a, mieux c'est ! »\*

\* Témoignage recueilli dans le cadre des 25 ans de l'ALPI

### Pour s'inscrire :

Sur le site de l'ALPI, entrer dans l'espace réservé, aller ensuite dans la rubrique formation où se trouve le lien vers le catalogue



web

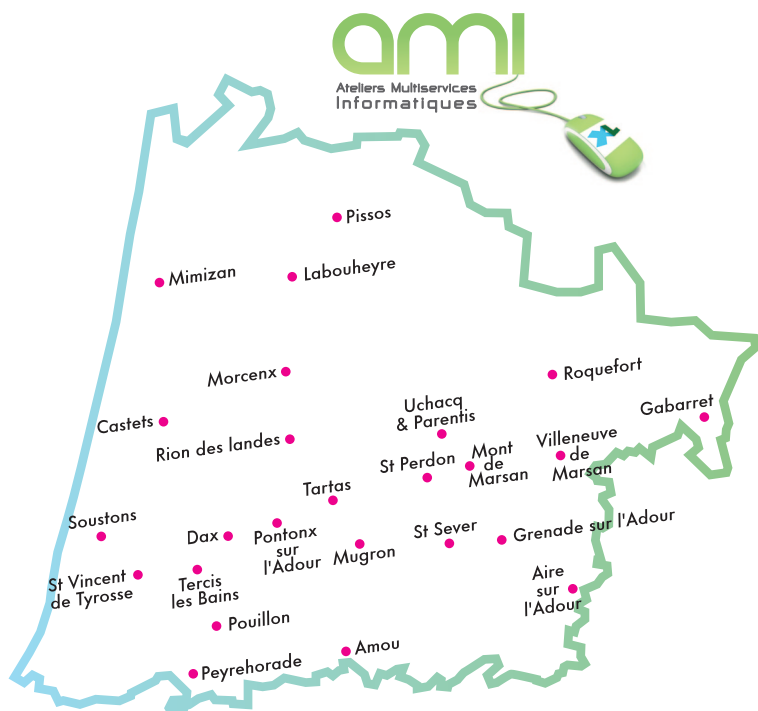


## LE TOUT DERNIER AMI DU DÉPARTEMENT SITUÉ AU COEUR DE DAX

Après avoir été pendant dix ans animateur pour les jeunes sur les quartiers, Bruno Harand est devenu début 2012 l'animateur de l'Atelier Multiservices Informatique de Dax, 25<sup>ème</sup> et tout dernier AMI à avoir ouvert ses portes. Les AMI sont des Espaces Publics Numériques où le public peut s'initier à l'informatique. Certains proposent de la visioconférence. A Dax, l'AMI se trouve au cœur de la ville dans l'Esc'Halles, l'espace Accueil pour Tous situé au premier étage des Halles. L'espace informatique, attendant à l'Espace jeunesse, a été inauguré en janvier. « Mon travail d'animateur de l'AMI est très complémentaire avec celui d'animateur jeune que je continue à effectuer à mi-temps », explique Bruno Harand. « La proximité avec l'espace jeunesse permet aux collégiens et lycéens de venir faire leurs devoirs sur les ordinateurs de l'AMI, qui est en accès libre le mercredi après-midi. Les trois mercredi avant le BEPC, j'ai même organisé des quizz pour les aider à réviser ! ».

Comme partout ailleurs dans les Landes, cet AMI est aussi un lieu qui permet de recréer du lien social. Les quelque quarante inscrits aux formations sont essentiellement des retraités, ou des curistes. Ils viennent pour s'y retrouver, mais aussi pour y retrouver, via les mails ou les appels en vidéo de type skype, leurs familles vivant loin. « Ce que je préfère, c'est rendre service aux gens, les aider à être autonomes », explique l'animateur. Des demandeurs d'emploi viennent aussi pour y apprendre à faire du traitement de texte pour rédiger leur CV, ou consulter le site de Pôle Emploi.

A la rentrée, le programme de le l'AMI devrait être adapté aux besoins du publics, avec davantage d'accompagnement, mais tout en conservant des ateliers de découverte pour les novices. La visioconférence, qui devrait alors être en place, permettra également de développer les possibilités.



Les AMI du département



Pour tout renseignement sur les AMI :  
[elodie.pizet@alpi40.fr](mailto:elodie.pizet@alpi40.fr)



## DEVENEZ UNE "VILLE INTERNET" !



Les panneaux « Ville fleurie » situés à l'entrée des villes côtoient désormais parfois ceux de « Ville internet ». Ce réseau lancé il y a douze ans compte aujourd'hui près de 2000 élus, 3000 agents publics, 100 chercheurs, 350 journalistes, 400 écoles. Il a pour objet de coordonner le développement et l'animation d'un réseau des acteurs de l'Internet citoyen, et particulièrement des élus et agents des collectivités. Après avoir évalué les politiques numériques mises en œuvre par les collectivités en matière de démocratisation des TIC et de leurs usages citoyens, l'association attribue le label de Ville internet. 356 l'ont reçu lors du palmarès 2012. Parmi elles figuraient 18 sites de communes réalisés par webpublic40. Pour leur première participation, 17 ont reçu un « @ ». Aire-sur-l'Adour en a pour sa part reçu deux (sur cinq).

Cette année encore, l'ALPI prend en charge les frais d'adhésion des collectivités adhérentes à Webpublic40 (64 au total sont concernées), qui souhaiteraient candidater à ce label. Pour les communes ayant déjà participé, il sera facile de compléter leur questionnaire en ajoutant les nouvelles initiatives mises en place. Pour les autres, un kit d'adhésion a été distribué lors de la réunion d'information organisée le 1<sup>er</sup> juin. Les dossiers devront être complétés avant le 30 septembre. Un accompagnement spécifique est prévu par le service.

Pour toute information ou pour obtenir le kit d'adhésion  
[denis.brevet@alpi40.fr](mailto:denis.brevet@alpi40.fr) - [elodie.pizet@alpi40.fr](mailto:elodie.pizet@alpi40.fr)  
[www.villes-internet.net](http://www.villes-internet.net)



## MARCHÉS PUBLICS : UN SITE D'AIDE EN LIGNE

Afin de soutenir les entreprises landaises dans leurs efforts pour la dématérialisation des marchés publics en ligne, l'ALPI, en partenariat avec le Conseil Général des Landes, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes lance un mini-site pédagogique à propos des Marchés publics en ligne.

Depuis 2005, les marchés publics sont soumis à la dématérialisation, et depuis 2010, les collectivités locales peuvent exiger la transmission des candidatures et des offres exclusivement par voie électronique. « Les entreprises landaises ont du mal à répondre à des commandes publiques, et encore plus

quand ces offres sont dématérialisées » précise Xavier Fortinon, 1<sup>er</sup> vice-président de l'ALPI. « Aujourd'hui, le lien de proximité qui devrait exister entre le tissu économique local et les collectivités, n'existe pas réellement. Ce sont souvent de gros donneurs d'ordre ou fournisseurs qui s'adressent aux collectivités locales. Les petits prestataires de service, qui ont certainement des offres aussi performantes, ne répondent que rarement. » Il vient compléter et mettre à jour le CD Rom élaboré il y a quelques années sur ce thème.

<http://aide-entreprise.landespublic.fr/marchesenligne/index.htm>

Pour tout renseignement :  
[pascale.sere@alpi40.fr](mailto:pascale.sere@alpi40.fr)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'acheteur ne peut plus refuser de recevoir les plis électroniques pour tous les achats d'un montant supérieur à 90 000 euros HT.

## ICONITO, UN SUCCÈS !

L'environnement numérique de travail (ENT) Iconito, développé depuis 2009 par l'ALPI et l'Inspection d'Académie est un succès. Quelques chiffres pour le prouver :

- 300 écoles,
- 1 943 classes,
- 31 809 élèves
- 53 248 Parents
- 1 417 Personnels

pour un total de 89 758 utilisateurs.



## L'ORGANISATION DE L'ALPI

- L'ALPI compte depuis début janvier dans ses rangs Patrice Lafourcade, responsable du Pôle Assistance. Ce poste créé après la réorganisation de l'ALPI, permet d'être le plus possible et le mieux à l'écoute des besoins des adhérents. Patrice Lafourcade se déplace dans les collectivités à la rencontre des secrétaires de mairie, ou des correspondants informatiques, pour connaître leurs attentes, leurs demandes particulières, et présenter les différents services proposés par l'ALPI, notamment les nouveautés.

Contact : [patrice.lafourcade@alpi40.fr](mailto:patrice.lafourcade@alpi40.fr)  
 05 58 85 81 00

- Un poste a également été créé pour assurer le secrétariat des Pôles Administratif, E-administration et Formation. Il est occupé depuis début 2012 par Marjorie Duviella-Descazaux.

- Dans le cadre de la réorganisation de l'ALPI, Mickaël Boudaud a quitté le Pole Assistance pour rejoindre le Pôle E-administration. Il est en particulier chargé de la messagerie Zimbra, du suivi d'Iconito et d'Isilov, qui gère les demandes d'assistance.

## ▶ À NOTER DANS VOS AGENDAS

### Rencontres LandesPublic sur le thème de l'open data. Ouverture des données publiques

11 octobre, après-midi, Maison-des-Communes, Mont-de-Marsan.

### Réunions d'information sur la sécurité informatique

Il est important pour les collectivités de mettre en place des mesures de sécurité tant sur les réseaux informatiques que sur les données produites et récoltées (déclaration à la CNIL, sauvegarde, pack sécurité).

14 septembre et 20 septembre, dans des lieux qui vous seront précisés ultérieurement par courrier.

### Réunion d'information sur la centrale d'achat

Mont-de-Marsan, le 5 juillet de 10h à midi. Salle des conférences – Maison des Communes.

### Derniers sites mis en ligne par Webpublic40 :

[www.arue.fr](http://www.arue.fr)  
[www.mairie-sabres.fr](http://www.mairie-sabres.fr)  
[www.chateau-aon.com](http://www.chateau-aon.com)  
[www.modf40.fr](http://www.modf40.fr) (syndicat agricole)

Pour tout renseignement :  
[denis.brevet@alpi40.fr](mailto:denis.brevet@alpi40.fr)

### Vidéos de LandesPublicTV

Les derniers reportages de Landes PublicTV ([www.landespublic.org](http://www.landespublic.org)) sont consacrés aux 30 ans du Conservatoire, aux finances des collectivités, au drone du Sdis, ou encore aux véhicules à carburants alternatifs. Les prochains sujets traiteront de la préservation de la lagune à Rion-des-Landes, de la problématique du logement pour les pompiers volontaires ou encore de l'Analyse des besoins sociaux, réalisée par les CIAS.

Contact :  
[karene.bassompierre@alpi40.fr](mailto:karene.bassompierre@alpi40.fr)



## ▶ À L'AGENDA DE L'ALPI

### Assemblée générale de l'Association Déclic :

28 et 29 juin - Valence.

### Ruralitic : 12 et 13 septembre.

Université d'été du numérique et des territoires - 7<sup>ème</sup> édition - Aurillac  
<http://www.ruralitic.org/site/>

### Congrès des archivistes de France : 2 au 4 octobre.

Présentation par l'ALPI d'Archiland, dans le cadre de l'atelier « mutualisation et technologies numériques », le 3 octobre, à 9h - Béthune



### Agence Landaise Pour l'Informatique

Maison des Communes - 175, place de la Caserne Bosquet  
 BP 30069 – 40002 Mont-de-Marsan Cedex  
 Accueil Pôle Assistance : 05.58.85.81.00.

Accueil Pôle administratif, e-administration, formation : 05.58.85.81.90.

